

**14^{ème} CONFERENCE DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES DU
« DIALOGUE 5+5 » EN MEDITERRANEE OCCIDENTALE**



Alger, le 21 janvier 2017

Déclaration d'Alger

La 14^{ème} Conférence des Ministres des Affaires Etrangères du « Dialogue 5+5 » s'est tenue à Alger, le 21 janvier 2018, sous la co-présidence de M. Abdelkader MESSAHEL, Ministre des Affaires Etrangères de la République Algérienne Démocratique et Populaire, et M. Jean-Yves LE DRIAN, Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères de la République Française. Cette 14^{ème} Conférence Ministérielle a été précédée, le 20 janvier 2018, par une réunion des Parlements des Etats membres du « Dialogue 5+5 ».

Ont pris part à cette Conférence M. Alfonso DASTIS, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Royaume d'Espagne, M. Angelino ALFANO, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale de la République italienne, M. Mohamad TAHAR SIALA, Ministre des Affaires étrangères de l'Etat de Libye, M. Carmelo ABELA, Ministre des Affaires étrangères de la République de Malte, M. Nasser BOURITA, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale du Royaume du Maroc, M. Isselkou OULDAHMED IZIDBIH, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République Islamique de Mauritanie, M. Augusto SANTOS SILVA, Ministre des Affaires Etrangères de la République portugaise, M. Khemaies JHINAOUI, Ministre des Affaires Etrangères de la République tunisienne.

Ont également participé en tant que partenaires : M. Johannes HAHN, Commissaire européen en charge de la politique de voisinage et des négociations d'élargissement, M. Fathallah SIJILMASSI, Secrétaire Général de l'Union pour la Méditerranée (UpM), M. Taieb BACCOUCHE, Secrétaire Général de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), Mme Elisabeth Guigou, Présidente de la Fondation Anna Lindh.

Cette Conférence Ministérielle s'est tenue sous la co-présidence algéro-française, sur le thème « *Méditerranée occidentale : promouvoir un développement économique et social inclusif, partagé et durable face aux défis communs dans la région* », à un moment où les pays de la région s'attèlent à la réalisation de manière solidaire et coopérative des objectifs de sécurité et de développement. Dans ce contexte, nos pays doivent faire face aux défis de la migration, particulièrement de l'emploi des jeunes, de la mobilité, de la formation, de l'entrepreneuriat féminin, de l'urbanisation, de l'impact des changements climatiques, et de la menace du terrorisme, de la radicalisation et du crime organisé.

Les Ministres se sont félicités des réalisations accomplies dans le cadre des réunions ministérielles sectorielles du « Dialogue 5+5 » depuis la dernière réunion des Ministres des Affaires étrangères du Dialogue qui s'est tenue à Marseille, le 28 octobre 2016.

Conscients que la zone de la Méditerranée occidentale, espace d'appartenance commune, recèle d'importantes opportunités en termes d'atouts et de complémentarités à développer et à promouvoir un Agenda positif de ce Dialogue, les Ministres réaffirment le rôle fédérateur du « Dialogue 5+5 » et sa pertinence en tant que cadre informel, souple, flexible et pratique de dialogue et de partenariat entre les deux rives de la Méditerranée occidentale, au service de la sécurité, de la paix, de la stabilité et du développement économique et social durable et partagé dans la région.

Les Ministres ont ainsi échangé de manière approfondie sur les thématiques inscrites à l'ordre du jour de la Conférence et sont convenus de ce qui suit :

Dialogue politique

Les Ministres plaident en faveur du renforcement du dialogue et de la concertation dans le cadre du « Dialogue 5+5 » en vue d'une convergence de vues et d'actions sur les questions régionales d'intérêt commun. Ils estiment, à cet égard, que le dialogue politique au sein de cet espace sous régional, constitue le moyen idoine pour la recherche de solutions adaptées et efficaces aux crises et foyers de tension qui secouent la région. Ils appellent, dans ce cadre, à la poursuite et à l'approfondissement du dialogue et de la concertation sur l'ensemble des questions d'intérêt commun en vue d'un rapprochement des positions et d'une plus grande cohésion des positions dans les fora régionaux et internationaux.

Alors que s'engage une phase de réflexion sur les instruments de financement de l'action extérieure de l'UE, les Ministres conviennent de coopérer étroitement avec l'UE pour renforcer l'efficacité de la politique de voisinage et à en assurer la pérennité.

Les Ministres réitèrent l'importance, pour les programmes de coopération de l'UE avec les pays du Sud de la Méditerranée, de contribuer davantage à l'intégration régionale intra-maghrébine. A cet égard, ils réaffirment l'importance de l'Union du Maghreb Arabe (UMA).

Les Ministres saluent le rôle moteur de l'UpM et, unique enceinte de coopération rassemblant l'ensemble des pays méditerranéens. Ils rappellent l'importance pour le Secrétariat général de l'UpM de continuer à promouvoir des projets concrets et structurants et félicitent le Secrétaire Général Fathallah Sijilmassi pour son dynamisme et les résultats acquis tout au long de son mandat. Les Ministres s'engagent à plaider en faveur d'un rôle renforcé de l'UpM, à en améliorer la gouvernance, à rehausser le dialogue politique en son sein et à renforcer les synergies avec le « Dialogue 5+5 » ainsi qu'avec les autres entités euro-méditerranéennes.

Questions de sécurité régionale

Lutte contre le terrorisme et la radicalisation

Les Ministres conviennent de promouvoir une approche solidaire et une coopération renforcée de lutte contre le terrorisme, son financement et ses connexions avec le crime organisé transnational lié à tous types de trafic illicite.

Les Ministres encouragent l'échange d'expériences en matière de prévention de la radicalisation, de dé-radicalisation, de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, notamment à travers la démythification du discours terroriste par la réhabilitation pleine et entière des victimes.

Les Ministres expriment leur préoccupation face au retour des combattant terroristes étrangers et saluent toutes les actions du Forum mondial de lutte contre le terrorisme « CGTF » sous la co-présidence Maroc-Pays-Bas, ainsi que les autres Groupes de travail dont celui de l'Afrique de l'Ouest co-présidé par l'Algérie et le Canada, dans le but d'anticiper et de répondre efficacement aux menaces du terrorisme, et s'engagent à multiplier les efforts dans la lutte contre la radicalisation.

Les Ministres conviennent de la nécessité de renforcer leurs engagements à tous les niveaux en vue de lutter contre les diverses manifestations du terrorisme sur Internet et soulignent l'importance de promouvoir les synergies entre tous les acteurs concernés par cette menace.

Sahel

Les Ministres réaffirment leur attachement à l'Accord d'Alger pour la paix et la réconciliation nationale au Mali pour un règlement définitif de la crise malienne, dans le respect de la volonté d'appropriation par les Maliens du processus de Dialogue national, de l'unité nationale et de l'intégrité du territoire du Mali, ainsi que d'ouverture de perspectives réelles pour un développement inclusif.

Les Ministres plaident pour une mobilisation continue de la Communauté internationale pour une application pleine et effective de l'Accord d'Alger, pour assurer la stabilité et la sécurité au Mali, mais également dans la région sahélo-saharienne.

Les Ministres expriment leur soutien aux diverses initiatives entreprises dans la région notamment le Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC), le G5 Sahel et sa force conjointe de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, ainsi que les processus des pays voisins et autres partenariats ayant pour but la sécurisation, la stabilisation, le développement sous régional, la lutte contre la pauvreté, le terrorisme, le crime organisé et trafics illicites en tout genre.

Les Ministres prennent note avec intérêt de l'organisation d'une conférence internationale de planification sur le financement de la force du G5 Sahel qui se tiendra à Bruxelles, le 23 février 2018.

Libye

Les Ministres réaffirment leur position en faveur d'une solution politique à la crise en Libye loin de toute ingérence étrangère, basée sur le dialogue inclusif et la réconciliation nationale dans le cadre de l'Accord politique de Skhirat du 17 décembre 2015, seul cadre viable de règlement de ce conflit sous l'égide des Nations Unies.

Les Ministres réitèrent leur rejet de toute solution militaire en Libye et leur attachement à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Libye, à sa souveraineté et à sa cohésion nationales ainsi qu'à la fondation et le renforcement d'institutions unies dont une armée nationale unifiée sous l'autorité du pouvoir civil.

Les Ministres rappellent leur plein soutien au Conseil Présidentiel et au Gouvernement d'Entente Nationale pour leurs efforts en faveur du rétablissement de la paix et de la sécurité en Libye et de la lutte contre le terrorisme ainsi qu'en faveur de la réconciliation nationale.

Les Ministres apportent leur plein appui aux efforts du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en Libye, M. Ghassan Salamé, en particulier à la mise en œuvre de son Plan d'action du 20 septembre 2017, adopté par le Conseil de Sécurité. Dans ce cadre, ils encouragent instamment les parties libyennes à s'abstenir de toute action de nature à entraver le processus en cours et à poursuivre leur engagement pour un règlement rapide à la crise.

Les Ministres ont fait part de leur préoccupation face à la poursuite de la détérioration économique et humanitaire en Libye et exhortent la communauté internationale ainsi que les partenaires internationaux et régionaux de la Libye à soutenir les efforts du Gouvernement d'Entente Nationale pour faire face aux besoins socio-économiques de la population libyenne. Ils ont souligné leur inquiétude quant aux risques d'extension de la menace terroriste, du crime organisé transnational et de l'immigration irrégulière.

Processus de paix au Moyen-Orient

Les Ministres déplorent vivement la décision de l'Administration américaine relative à Jérusalem, qui contrevient aux Résolutions pertinentes des Nations Unies, et appellent au respect de ces dernières dans l'intérêt même de la paix et de la sécurité internationales. Ils soulignent qu'une telle initiative, de nature à attiser les tensions dans les territoires palestiniens occupés, hypothèque sérieusement les chances de relance du processus de paix soutenu par la communauté internationale.

Face à cette situation, les Ministres appellent la communauté internationale à redoubler d'efforts pour la relance du processus de paix, en vue d'une paix juste et durable, fondée sur la solution des deux Etats, prenant en compte l'initiative de paix arabe, et permettant la création d'un Etat palestinien issu des frontières de juin 1967, vivant en paix et en sécurité au côté d'Israël, et avec Jérusalem comme capitale des deux Etats, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies.

Les Ministres renouvellent leur soutien aux efforts en faveur de la réconciliation inter-palestinienne, indispensable pour recréer un horizon politique crédible.

Les Ministres réaffirment leur position constante quant à la nécessité de préserver l'identité et le caractère multiconfessionnel de la ville sainte de Jérusalem. Ils saluent à cet effet le rôle que joue le Comité d'Al Qods sous la présidence marocaine.

Les Ministres réaffirment leur appel à la levée immédiate du blocus imposé à la population de Gaza et à l'arrêt des colonies dans les Territoires palestiniens ainsi que pour la protection de la population palestinienne.

Syrie

Les Ministres soutiennent pleinement les pourparlers de paix inter-syriens conduits par le Représentant spécial du SG/ONU en Syrie, M. Staffan de Mistura et appuient ses efforts en vue d'une réduction des violences, l'acheminement de l'aide humanitaire et un règlement juste et durable de la crise en Syrie, conforme aux termes de la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations Unies et du Communiqué de Genève.

Les Ministres réitèrent leur attachement à une solution politique de la crise en Syrie à travers le dialogue inclusif et la réconciliation nationale, et l'appropriation par le peuple syrien de cette issue, à même de préserver l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie.

Irak

Les Ministres félicitent les autorités irakiennes suite à la victoire qu'elles ont remportée face au groupe terroriste « DAESH » et réaffirment leur solidarité et détermination à poursuivre leur appui aux efforts engagés jusqu'à l'éradication définitive de ce fléau dans ce pays et dans la région.

Les Ministres expriment leur soutien à l'unité et à la souveraineté de l'Irak et s'accordent sur le fait que le rétablissement de la sécurité et de la stabilité de l'Irak servira son peuple ainsi que la prospérité de la région.

Développement économique et social inclusif, partagé et durable

Les Ministres qui accordent une importance particulière à la dimension du développement humain, économique social et durable dans la coopération en Méditerranée Occidentale, restent convaincus qu'il s'agit de l'approche la plus pertinente de long terme permettant de s'attaquer directement aux causes profondes des défis communs que constituent la sécurité, les migrations, la stabilité et la résilience et leurs liens avec les enjeux environnementaux et climatiques dans l'intérêt des peuples de la région.

Les Ministres, conscients des défis économiques sociaux et environnementaux communs auxquels font face les pays de la région, appellent à consolider la coopération économique et à appuyer la dynamique de partenariat fondée sur la complémentarité, l'efficacité et l'équilibre des intérêts.

Les Ministres appellent au développement d'un partenariat Euro-méditerranéen, en tant que vecteur d'une croissance respectueuse de l'environnement et de la biodiversité dans la région, à travers une complémentarité entre le « Dialogue 5+5 » et l'Union pour la Méditerranée, avec une profondeur Europe-Maghreb-Méditerranée-Afrique en tant que zones de voisinage.

Conscients de l'importance des investissements comme vecteur du développement économique et social inclusif, partagé et durable dans les pays de la région, les Ministres saluent l'initiative de l'Algérie d'inclure la thématique des investissements dans le cadre de la 3^{ème} Conférence ministérielle 5+5 Finances-Investissement à Alger.

Les Ministres appuient l'initiative de l'Algérie d'accueillir la 1^{ère} rencontre des Conseils Economiques et Sociaux des Etats membres du « Dialogue 5+5 » en tant que plateforme d'échange et de coopération sur le développement économique et social inclusif et partagé dans la région dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Les Ministres soutiennent également la proposition de la France d'organiser une première réunion ministérielle du Dialogue 5+5 consacrée à la cohésion et l'aménagement des territoires.

Jeunesse – emploi

Les Ministres conscients que la jeunesse demeure au cœur de la coopération pour le développement, considèrent que les jeunes constituent une richesse et une solution aux défis de développement économique dans la région, et soulignent l'importance de la formation professionnelle afin de faciliter leur intégration dans le marché du travail. Ils soulignent à cet égard la centralité de la jeunesse dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques.

Les Ministres soulignent l'importance d'initier des programmes en faveur des jeunes des deux rives de la Méditerranée, pour faire face aux dérives de la radicalisation, du racisme, de la xénophobie et de l'intolérance religieuse.

Les Ministres notent que les thématiques relatives à la jeunesse, à l'éducation et à l'emploi dans la société sont d'une importance majeure, dont la prise en charge d'ensemble aura un impact positif direct sur l'avenir de la région.

Les Ministres saluent l'initiative du Portugal d'accueillir la 2^{ème} Conférence ministérielle « 5+5 Culture », comme un facteur de promotion du dialogue culturel et de rapprochement des peuples des deux rives de la Méditerranée.

Les Ministres saluent également le rôle central que joue la Fondation Anna Lindh pour la promotion du dialogue interculturel et le respect de la diversité. Ils se félicitent de la réélection d'Elisabeth Guigou en tant que Présidente de la Fondation.

Les Ministres expriment leur appui au Programme Erasmus+ comme instrument de contribution au développement de la coopération universitaire et de la mobilité des étudiants dans l'espace méditerranéen.

Les Ministres se félicitent de l'importance accordée à la thématique de la jeunesse et emploi lors du Sommet UE-Afrique tenu à Abidjan en novembre 2017.

Les Ministres saluent l'initiative du Maroc d'organiser la première rencontre ministérielle du « Dialogue 5+5 » sur la Jeunesse.

Développement durable

Les Ministres réaffirment leur volonté de poursuivre leurs efforts pour la concrétisation d'un modèle de développement économique et social partagé, inclusif et durable, en mettant l'accent sur les réalisations concrètes à court, moyen et long terme aussi bien sur les questions économiques, sociales et environnementales.

Les Ministres réaffirment la ferme volonté des pays 5+5 de renforcer leur coopération en vue de mettre en œuvre l'Agenda 2030 pour le Développement Durable et l'intégration des Objectifs de Développement Durable dans les agendas nationaux et la nécessité de mobiliser tous les moyens pour la réalisation de ces Objectifs.

Partageant le constat de la forte vulnérabilité de la région méditerranéenne aux changements climatiques et leur impact négatif sur les conditions de vie des populations de la région, notamment celles qui sont les plus exposées à la désertification, à la sécheresse et aux inondations, les Ministres soulignent l'importance du renforcement des efforts de coordination et de coopération dans ce domaine, dans le cadre des engagements internationaux et en partenariat avec les acteurs non-étatiques, et s'engagent à mettre en œuvre l'accord de Paris sur le climat.

Les Ministres se félicitent de la tenue de la réunion Ministérielle informelle sur l'Economie Bleue en Méditerranée Occidentale à Naples, le 30 novembre 2017, et l'adoption à cette occasion de l'initiative pour le développement durable de l'Economie Bleue en Méditerranée Occidentale. Ils appellent à l'exploitation durable du potentiel et des opportunités offertes par l'économie maritime en termes de croissance, d'innovation, d'emploi et d'investissement tout en protégeant l'environnement et la biodiversité.

Les Ministres expriment leur soutien au parcours entamé par PRIMA (Partnership for Research and Innovation in the Mediterranean Area) en tant qu'outil stratégique dans la Méditerranée pour la mise en place de projets de développement durable dans les domaines de la recherche et de l'innovation pour l'agriculture, les filières de production alimentaire et l'approvisionnement en eau et plaident pour un engagement partagé avec les institutions, la société civile, le monde académique et le milieu économique des membres du Dialogue 5+5.

Les Ministres appuient la mise en place du Comité Directeur de l'initiative du développement durable de l'économie bleue en Méditerranée Occidentale qui sera chargé de sa mise en œuvre avec le soutien de la Commission européenne et l'Union pour la Méditerranée, et saluent le rôle de l'Algérie et de la France qui assureront la première co-présidence de ce Comité.

Les Ministres saluent l'initiative de l'Algérie d'abriter la Conférence Ministérielle 5+5 sur le Développement Durable de l'Economie Bleue à la fin de l'année 2018.

Les Ministres expriment leur soutien au processus d'élaboration d'un pacte mondial pour l'environnement sous les auspices des Nations Unies destiné à rassembler et harmoniser dans un traité international, d'ici à 2020, les grands principes du droit de l'environnement.

Migration – développement

Les Ministres reconnaissent les progrès obtenus dans la gestion des flux migratoires irréguliers et dans la sauvegarde de la vie humaine des migrants dans la Méditerranée depuis la dernière réunion des Ministres des Affaires étrangères du Dialogue qui s'est tenue à Marseille, le 28 octobre 2016, qui avait appelé à travailler dans l'esprit du Sommet de La Valette et du processus de Rabat.

Les Ministres reconnaissent aujourd'hui le lien étroit entre la migration et le développement et confirment leur volonté de continuer à travailler pour une migration sûre, régulière et bien gérée. Ils soulignent l'importance de la promotion de projets ayant un impact en termes de création d'emplois et de renforcement des capacités nationales ainsi que le traitement des causes profondes de la migration irrégulière.

Les Ministres conviennent d'œuvrer en faveur d'une approche globale, concertée et équilibrée de la gestion des flux migratoires qui concilie la mobilité et la lutte contre la migration irrégulière, tout en intégrant les dimensions de sécurité et de développement économique et social, ainsi que le respect des droits de l'Homme et de la dignité humaine.

Les Ministres se félicitent de la tenue au Maroc en 2018 de la réunion ministérielle 5+5 sur la migration.

Coopération sectorielle et thématique 5+5

Les rencontres sectorielles depuis la tenue de la 13ème Conférence MAE 5+5 :

Les Ministres se sont félicités de la qualité des rencontres ministérielles et sectorielles du « Dialogue 5+5 » qui se sont déroulées durant l'année 2017, et qui ont permis des échanges de connaissances et un partage d'expériences, entre les participants des deux rives de la Méditerranée Occidentale, axés sur les différents domaines et priorités de coopération.

- Les Ministres ont pris bonne note des avancées réalisées en 2017, dans la mise en œuvre des programmes sectoriels du 5+5, autour des rencontres suivantes:
 - 5+5 Culture (réunion ministérielle à Tunis, le 10 février 2017) ;
 - 5+5 Défense (réunion ministérielle à Paris, le 12 décembre 2017) ;
 - 5+5 Finances (réunions ministérielles à Paris, le 24 janvier 2017 et à Malte, le 06 avril 2017, et réunion des Directeurs Généraux des douanes à Rome, le 11 mai 2017) ;
 - 5+5 Recherche et Innovation (réunion ministérielle à Tunis, les 30 et 31 mars 2017) ;
 - Réunion des Directeurs Généraux des Instituts Diplomatiques et Etablissements similaires des pays du « dialogue 5+5 » à Alger, les 17 et 18 mai 2017.

- **Autres rencontres et séminaires :**
 - Séminaire sur l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (Paris, le 10 février 2017) ;
 - Groupe de travail 5+5 de la Stratégie pour l'eau en Méditerranée Occidentale (Valence, les 30 et 31 mars 2017) ;
 - Séminaire sur « la criminalité transfrontalière et son impact sur la sécurité publique » (Alger, les 9 et 10 mai 2017) ;
 - Réunion des experts sur le réseau du centre régional virtuel de contrôle du trafic maritime (V-RMTC 5+5).
 - 2^{ème} Forum MedThink 5+5 « Le Dialogue 5+5 dans une région en évolution. Stabiliser la Méditerranée Occidentale à travers un développement socio-économique inclusif » (Lisbonne (Portugal) les 6 et 7 juillet 2017).
 - Atelier sur l'allocation de l'eau et des ressources non conventionnelles (Murcia, les 18 et 19 décembre 2017).
 - Module Défense DMO 5+5 organisé à Nouakchott du 4 au 6 décembre 2017.

Prochaines rencontres

- Conférence Ministérielle 5+5 sur le Développement Durable de l'Economie Bleue (Algérie, 2018)
- 1^{ère} réunion des Conseils Economiques et Sociaux 5+5 (Algérie, 2018)
- 1^{ère} conférence sur l'investissement 5+5 (Algérie, 2018)
- 3^{ème} conférence des ministres des Finances 5+5 (Algérie, 2018)

- 2^{ème} conférence ministérielle sur la culture 5+5 (Portugal, 2018)
- Réunion ministérielle sur la cohésion et l'aménagement des territoires 5+5 en France en 2018.
- Réunion ministérielle sur la jeunesse au Maroc en 2018.
- Réunion ministérielle sur les transports (GETMO) en Mauritanie en 2018.
- Réunion ministérielle sur la migration au Maroc en 2018.
- 3^{ème} Forum MedThink 5+5 à Alger (Algérie) en 2018.
- Séminaire 5+5 sur la Jeunesse et Sport en Algérie en 2018.

Les Ministres remercient le Gouvernement algérien pour son travail à la recherche de consensus et l'accueil de la Conférence d'Alger et saluent le travail accompli par la France durant sa coprésidence et acceptent avec plaisir la disponibilité de Malte à assurer à partir de ce jour la coprésidence nord à partir des deux années à venir.

La 15^{ème} réunion des Ministres des Affaires étrangères du Dialogue en Méditerranée Occidentale se tiendra à Malte en 2018 ou 2019, sous la co-présidence algéro-maltese.

Alger, le 21 janvier 2018

Signée par :

M. Abdelkader MESSAHEL, Ministre des Affaires Etrangères de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

M. Jean-Yves LE DRIAN, Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères de la République Française.

M. Alfonso DASTIS, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Royaume d'Espagne.

M. Angelino ALFANO, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale de la République italienne.

M. Mohamad TAHAR SIALA, Ministre des Affaires étrangères de l'Etat de Libye.

M. Carmelo ABELA, Ministre des Affaires étrangères de la République de Malte.

M. Nasser BOURITA, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale du Royaume du Maroc.

M. Isselkou OULDAHMED IZIDBIH, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République Islamique de Mauritanie.

M. Augusto SANTOS SILVA, Ministre des Affaires Etrangères de la République portugaise

M. Khemaies JHINAOUI, Ministre des Affaires Etrangères de la République tunisienne.